



Agence
Parisienne
du Climat



Octobre 2024

Présentation des lauréats

© Illustrations : Chloé Heinis

Trophées Métropolitains CoachCopro 2024 : des projets de rénovation énergétique exemplaires et inspirants

- Un concours pour inspirer les copropriétaires

Un des principaux objectifs des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris ambitionne d'éco-rénover un million de logement d'ici 2050 dans l'objectif d'arriver à la rénovation de 100 % du parc bâti existant.

Pour l'atteindre, la rénovation énergétique des copropriétés est donc un enjeu primordial et participe particulièrement à cette dynamique avec plus de 20 000 copropriétés inscrites sur CoachCopro pour le territoire de la Métropole du Grand Paris.

L'Agence Parisienne du Climat a mis en place le concours des Trophées Métropolitains CoachCopro il y a 5 ans, en partenariat avec la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, Grand Paris Climat, l'ADEME, l'Anah et les Agences Locales de l'Energie et du Climat et espaces France Rénov' métropolitains, afin de **montrer que de nombreux projets sont menés à bien chaque année**, tout en valorisant les réalisations les plus remarquables du territoire et en mettant en lumière les bénéfices qui en sont retirés par les copropriétaires.

En plus de valoriser les acteurs des projets et leur engagement, le concours permet à chacun et chacune de partager son expérience et essaier le plus largement possible afin de montrer que **la rénovation énergétique globale est possible et accessible pour toutes et tous**.

Pour cette édition 2024, **14 candidats ont répondu à l'appel, et 4 lauréats ont été retenus**.



© ReeZOME



© Atelier 11



© Verna Architectes



© Reanova

- Les lauréats de l'édition 2024

GRAND PRIX DU JURY : 32-38 rue Cavendish, 75019 Paris

Le Grand Prix du Jury est décerné à la copropriété du 32-38 rue Cavendish, dans le 19^e arrondissement parisien, et remis par **Philippe Pelletier**, Président du Jury et Président du Plan Bâtiment Durable. Construite en 1961, cette copropriété composée de deux bâtiments regroupe 63 logements. Afin de mener à bien son projet, elle a pu disposer d'**un plan de financement très solide** en faisant appel aux différentes aides nationales et locales disponibles (**Habiter Mieux de l'Anah et Éco-Rénovons Paris de la Ville de Paris**).



© ReeZOME

L'ensemble des postes de travaux, à savoir l'isolation des façades, le remplacement des fenêtres et des façades vitrées des cages d'escalier en simple vitrage par du double, l'intégration de volets roulants, la mise en place d'une ventilation naturelle assistée ainsi que le désembouage et calorifugeage du chauffage, ont permis d'**atteindre un niveau Bâtiment Basse Consommation avec un gain énergétique de 58 % !**

Ce qui a retenu l'attention du Jury

- **La transformation architecturale** : le projet voté a été fondé sur les éléments d'architecture d'origine permettant une véritable revalorisation architecturale tout en réduisant significativement les consommations d'énergie et en améliorant le confort des habitantes et habitants.
- **L'utilisation d'un matériau géo-sourcé** : les plaquettes de terre cuite. Ce matériau pérenne apporte une protection durable aux bâtiments et leur permettent de respirer, un atout particulièrement important pour améliorer le confort d'été des habitantes et habitants.
- **Le coût maîtrisé par logement** au vu des travaux réalisés.

→ **Découvrir la vidéo du projet** : <https://youtu.be/TnVx4Z6j50c>

→ **Lire la fiche technique détaillée** : <https://www.coachcopro.com/projets-realises/32-rue-cavendish-75019-paris>

DEUXIEME PRIX DU JURY : 19 rue de Seine, 92100 Boulogne-Billancourt

Le Deuxième Prix du Jury est remis à la copropriété du 19 rue de Seine, à Boulogne Billancourt. Cette copropriété des Trente Glorieuses est composée de 119 logements répartis sur deux bâtiments. Elle a intégré **le programme Opération Habitat Qualité de Grand Paris Seine Ouest**, lui permettant de bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage gratuite ainsi que de financements collectifs et individuels complémentaires.



© Atelier 11

Le programme de travaux (isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries, mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée) a permis **un saut de deux classes énergétiques, passant d'une étiquette D à B, avec l'atteinte d'un niveau BBC - Bâtiment Basse Consommation.**

Ce qui a retenu l'attention du Jury

- Les résultats du projet et sa rapidité de réalisation : **un gain énergétique de 60 % !**
- **L'implication du Conseil syndical** et des copropriétaires, avec un vote du projet à 87 % des voix.
- **Le taux de financement** s'élevant à 47 %.

→ **Découvrir la vidéo du projet** : <https://youtu.be/EivIGZuEWe8>

→ **Lire la fiche technique détaillée** : <https://www.coachcopro.com/projets-realises/19-rue-de-seine-92100-boulogne-billancourt>

TROISIEME PRIX DU JURY : 63 quai de la Seine, 75019 Paris

Le Troisième Prix du Jury revient au projet du 63 quai de la Seine, à nouveau dans le 19^e arrondissement de Paris. Il s'agit d'une **petite copropriété de 14 logements** qui a réalisé de grands travaux de rénovation et revalorisation, avec la **création d'une terrasse** au dernier étage. Les autres postes de travaux concernent l'isolation des murs en laine de bois, le remplacement de toutes les fenêtres, la pose de brise-soleil, la réfection complète de la toiture ainsi que la mise en place d'une ventilation hybride. Tout ce programme a permis **un gain énergétique de 66 % et le passage d'une étiquette E à C !** La copropriété a bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de l'OPATB du 19^e arrondissement puis du programme **Eco-Rénovons Paris de la Ville de Paris, ainsi que des aides du programme Habiter Mieux de l'Anah.**



© Verna Architectes

Ce qui a retenu l'attention du Jury

- **Le gain énergétique de 66 %**, qui est le meilleur du panel de copropriétés candidates cette année.
- La petite taille de la copropriété qui, malgré les coûts importants, est restée mobilisée. Cela témoigne d'un engagement vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre et du syndic.
- **La requalification architecturale** grâce à la création d'une terrasse en plein Paris, avec toutes les démarches que cela engage.

→ **Découvrir la vidéo du projet** : <https://youtu.be/EjwX2F4pq6w>

→ **Lire la fiche technique détaillée** : <https://www.coachcopro.com/projets-realises/63-quai-de-la-seine-75019-paris>

MENTION SPECIALE DU JURY : 17 rue Vauvenargues, 75018 Paris

Cette année, le jury a tenu à remettre une mention spéciale à **la plus grande copropriété du panel** de candidats (439 logements), le 17 rue Vauvenargues, Paris 18^e, pour **l'intégration de travaux de végétalisation** dans son projet de rénovation globale ! C'est, entre autres, grâce à un **Conseil syndical moteur et pédagogue** que les concertations ont permis d'aboutir à un programme de travaux complet, atteignant **un gain énergétique de 42 %** !



© Reanova

Ce qui a retenu l'attention du Jury

- **La requalification paysagère** de la copropriété avec une végétalisation d'ampleur sur la toiture (3000m²).
- **L'implication du Conseil syndical**, qui a su communiquer auprès des copropriétaires et les mobiliser.
- **La représentativité des copropriétés métropolitaines** vis-à-vis de sa taille et son nombre de lots.

→ Lire la fiche technique détaillée : <https://www.coachcopro.com/projets-realises/17-rue-vauvenargues-75018-paris>



→ Télécharger les illustrations des copropriétés lauréates : <https://swll.to/y1vHJ>

- La plateforme CoachCopro pour passer à l'action

L'Agence Parisienne du Climat est le guichet unique de la rénovation des copropriétés à Paris et l'espace France Rénov' parisien. Via **sa plateforme www.coachcopro.com**, qu'elle pilote au niveau national, elle propose à tous les copropriétaires un accompagnement neutre, gratuit et indépendant, en les mettant en relation avec des conseillères et conseillers dédiés, dans toutes les étapes de leur projet :

- Information dans un premier niveau de réflexion ;
- Explication des différentes étapes ;
- Conseil technique, juridique et financier ;
- Mobilisation des aides financières ;
- Aide à la mobilisation des autres copropriétaires ;
- Orientation vers les entreprises qualifiées.

Le dispositif CoachCopro est soutenu par la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris et l'Anah, qui proposent des aides spécifiques à la rénovation énergétique des copropriétés :

- [Eco-Renovons Paris+](http://Eco-Renovons.Paris+) de la Ville de Paris (plus d'infos sur paris.fr) ;
- [Ma Prime Rénov](http://MaPrimeRenov.fr) de l'Anah (plus d'infos sur france-renov.gouv.fr) ;
- [Ma Prime Adapt'](http://MaPrimeAdapt.fr) de l'Anah (plus d'infos sur france-renov.gouv.fr) ;
- Aide chèque audit et MOE de la Métropole du Grand Paris.



avec



Rendez-vous sur www.coachcopro.com !

CONTACTS PRESSE

Cécile Gruber : cecile.gruber@apc-paris.com | 06 31 02 53 69

Juliette Facon : juliette.facon@apc-paris.com | 06 82 31 22 64



3 rue François Truffaut,
Pavillon du Lac, Parc de Bercy, 75012 Paris
01 58 51 90 20

www.apc-paris.com

- APC : Agence Parisienne du Climat
- AParisClimat
- Agence Parisienne du Climat
- Agence Parisienne du Climat